

**PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITE DE SAINTE-LOUISE**

AVIS PUBLIC

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2020**

PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Louise tenue le mardi 5 novembre 2019, le conseil municipal a adopté le calendrier des séances du conseil qui fixe l'heure et le jour des séances ordinaires pour l'année 2020 qui se tiendront les mardis à 20h00 :

- le mardi 14 janvier
- le mardi 3 mars
- le mardi 5 mai
- le mardi 7 juillet
- le mardi 8 septembre
- le mardi 3 novembre
- le mardi 4 février
- le mardi 7 avril
- le mardi 2 juin
- le mardi 4 août
- le mardi 6 octobre
- le mardi 8 décembre

et résolu unanimement qu'un avis public du contenu du présent calendrier pour l'année 2020 soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Donné à Sainte-Louise, ce 6 novembre 2019.



Maryse Ouellet,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière